

APRÈS ART. 11

N° 280

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2023

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 280

présenté par

M. Benoit, M. Lamirault, Mme Le Hénanff, M. Travert et Mme Magnier

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 11, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.